

La Direction Technique Nationale, la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine et le District des Pyrénées-Atlantiques ont acté la création d'un poste de :

Conseiller Technique Départemental « Développement et Animation des Pratiques » au sein du District de Football des Pyrénées-Atlantiques.

Il est donc fait appel à candidatures afin de pourvoir le poste.

I - Description du poste

DEVELOPPER - STRUCTURER - ANIMER

II - Missions du poste

Sous la responsabilité du Président du District et au sein de l'équipe technique départementale, le CTD aura principalement la charge de :

1 - DEVELOPPER

- contribuer à l'élaboration du plan d'actions techniques départementales dans le cadre de la politique de la DTN et de l'Equipe Technique Régionale de la LFNA;
- programmer, développer et animer les actions d'inclusion à caractère sociale et citoyenne : sport adapté, handisport, migrants, jeunes en difficulté, milieu carcéral,...
- superviser, coordonner et développer les sections sportives du département ;
- créer et organiser une section arbitrage, une section féminine et une section Futsal dans les prochains mois en collaboration avec les différentes structures concernées ;
- accélérer et structurer la mise en place de compétitions Futsal à tous niveaux : jeunes, seniors, loisir,...;
- mettre en place des actions de sport-santé et créer un réseau de sections « foot en marchant » ;
- initier et favoriser des rapprochements transfrontaliers ;

2 - STRUCTURER

- mettre en place une politique de Responsabilité Sociétale du District ;
- contribuer au Programme Educatif Fédéral ;
- visiter et conseiller les clubs ;
- accompagner les clubs dans leur structuration ;
- contribuer au développement du label « seniors » initié par la LFNA ;
- suivre le développement de certaines pratiques correspondant aux programmes fédéraux ;
- assurer le suivi des effectifs et des actions ;
- rédiger des bilans et réaliser des statistiques ;

3 - ANIMER / FORMER

- intervenir dans les formations fédérales d'éducateurs ;
- participer aux réunions de coordination organisées par la DTN, l'ETR et le District ;
- organiser des rassemblements et des événements liés aux différentes pratiques et aux différents sujets précités
- participer à l'animation des commissions départementales relevant de sa compétence ;
- organiser la formation initiale et continue des enseignants
- -- initier et animer la formation d'éducateurs « Futsal » et en milieu urbain ;
- être en relation permanente avec la DTN, l'ETR et participer à des groupes de travail ou séminaires nationaux et régionaux ;

L'essentiel de cette activité se fera en coordination directe et étroite avec le CTD DAP déjà en place au sein du District et sous la responsabilité du Président du District et de la commission technique départementale.

III - Pré-requis

- Etre titulaire : du DEF ou BEES 2 Football ou DES ou BEF
- Avoir eu une expérience d'encadrement

IV - Compétences métier

- Encadrement du football chez les jeunes
- Connaissance du football amateur, ses pratiques diverses ainsi que ses institutions
- Conduite et suivi de projets
- Pratique et maitrise de l'outil informatique
- Expertise pédagogique
- Maitrise des outils bureautiques standards
- Connaissance des outils de communication

V - Qualités

- Esprit d'équipe
- Sens du relationnel et de la communication
- Efficacité : sérieux, fiabilité, organisation, adaptabilité
- Rigueur technique et administrative
- Capacité d'innovation et de communication

VI - Processus de candidature

Les candidatures sont à adresser par mail auprès de <u>secretaire-general@footpyr64.fff.fr</u> et <u>direction@footpyr64.fff.fr</u>; elles doivent contenir un CV actualisé, une lettre de motivation et un plan d'actions envisagées. Toute candidature doit être adressée **impérativement avant le dimanche 15 mars à minuit.**

- Du lundi 16 mars au vendredi 17 avril : sélection des finalistes.
- Entre le lundi 20 avril et le vendredi 1er mai : audition des finalistes entretien oral.
- Lundi 11 mai : choix du candidat retenu par le Comité de Direction du District.
- Lundi 1er juin : date d'entrée en fonction.



